

Procès-verbal du Conseil d'école du vendredi 1^{er} juin 2018

Etaient présents :

Equipe éducative :

Kluza Marie (CP)	Monti Titiana (CM1 et secrétaire)
Lefebvre Sylvie (CP/CE1)	Cousin-Everlet Muriel (CM1/CM2)
Lemaire Gaëlle (CE1)	Delevallée Maxence (CM2 - Directeur)
Meeunes Véronique (CE1/CE2)	Hérant Pascale (RASED)
Plouviez Michel (CE2)	

Parents d'élèves:

M. Marlière, Mme Blondiau, Mme Ballart, M. Milluy et Mme Lallau.

Municipalité :

M. Canesse (Maire)
Mme Lavoisy (Adjointe aux écoles)

DDEN : Mme Bocquet

Etaient excusés :

M. l'Inspecteur
Mme Pezé, M. Rémy et Mme Labenda (Parents d'élèves)

Ordre du jour :

- ✚ Bilan financier
- ✚ Bilan diagnostique du projet d'école 2017-2018
- ✚ Points sur les travaux et sur les aménagements prévus (Stores, VPI...)
- ✚ Organisation des classes pour l'année scolaire 2018/2019
- ✚ Mise en place d'un accueil dans les classes pour les classes de cycle 2
- ✚ Fête de l'école
- ✚ Questions diverses

Bilan financier.

Le bilan financier a été présenté par M. Delevallée.

A ce jour, le compte courant de la coopérative scolaire affiche **3 177,98 €**.

La subvention parlementaire n'a toujours pas été versée.

La vente de l'ancien mobilier a rapporté environ 930 €, ceci grâce à l'investissement des parents d'élèves, ils sont remerciés pour cette action par M. Delevallée.

Bilan diagnostique du projet d'école 2014-2017 et de son avenant 2017-2018.

M. Delevallée dresse le bilan du dernier projet d'école en détaillant les principaux objectifs de ce projet. Il développe ensuite les effets obtenus lors de ces quatre dernières années et présente succinctement ce pourrait être le futur projet d'école qui sera bâti dès la rentrée prochaine à la lumière de ce bilan.

Vous trouverez tout le détail dans l'annexe 1.

Point sur les travaux et sur les aménagements prévus (stores, VPI...).

La réception des travaux a été faite, imperfections et problèmes divers ont été relevés et listés et sont en attente de réparation.

La commande des stores a été passée, ils devraient être montés durant les vacances d'été.

Les VPI ont été commandés et seront installés également pendant les vacances d'été dans les 3 classes qui ne sont pas encore équipées.

M. le Maire annonce un projet de mise en place d'un abri en cas d'intempéries devant la grille près de la bibliothèque pour les parents.

Mme Kluza signale que ses armoires cassées n'ont pas été remplacées, elles le seront prochainement. Le commercial de l'UGAP va être contacté de nouveau.

L'équipe pédagogique et les élèves apprécient le nouveau mobilier et le nouvel environnement de travail. M. Delevallée remercie la municipalité pour ce gros effort financier.

M. Delevallée informe que deux sonneries d'alerte ont été installées, une pour le risque incendie, et une autre en cas de déclenchement du PPMS (alerte intrusion ou confinement). Les tests ont été effectués avec le technicien chargé de l'installation.

M. Delevallée a soulevé un problème : en cas du déclenchement du PPMS, une seule sonnerie est disponible alors qu'il peut y avoir deux conduites à tenir : l'évacuation ou le confinement. La municipalité va se renseigner à ce sujet.

M. le Maire annonce l'inauguration officielle de l'école le samedi 1^{er} septembre 2018.

Organisation des classes pour l'année scolaire 2018/2019.

M. Delevallée a présenté les effectifs actualisés pour l'année scolaire prochaine, en voici le détail.

223 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2018/2019 (soit 27,75 élèves par classe en moyenne).

CP : 46 élèves
CE1 : 43 élèves
CE2 : 47 élèves
CM1 : 47 élèves
CM2 : 40 élèves

L'organisation choisie est la suivante :

CP : 30 élèves (Mme Lefebvre)

CP/CE1 : (15/12) : 29 élèves (Mme Kluza)

CE1 : 30 élèves (Mme Lemaire)

CE2 : 28 élèves (Mme Meeunes)

CE2/CM1 : (19/7) : 26 élèves (M. Plouviez)

CM1 : 27 élèves (Mme Cousin)

CM1/CM2 : (13/13) : 26 élèves (Mme Monti)

CM2 : 27 élèves (M. Delevallée)

M. Delevallée signale une augmentation importante des effectifs dans les classes et s'inquiète des conditions d'accueil des élèves notamment en cycle 2 avec des effectifs d'une trentaine d'élèves par classe. Cela représente une augmentation de 50 élèves dans l'école en 5 ans sans changer le nombre de classes et d'enseignants. La construction du nouveau lotissement, dont la livraison est prévue pour 2019, devrait entraîner de nouvelles inscriptions dans le courant de l'année scolaire.

M. Delevallée précise que chaque classe est équipée pour accueillir 32 élèves. Il demande donc à la municipalité une dizaine de tables réglables ainsi que 20 chaises (10 en taille 4 et 10 en taille 5), afin de palier l'augmentation du nombre d'élèves par classe.

Le budget de l'école étant proportionnel au nombre d'élèves, il est donc demandé à la municipalité une augmentation des moyens financiers. Mme Lavoisy est tout à fait d'accord sur le principe et va présenter la demande au conseil municipal.

Mise en place d'un accueil dans les classes pour les classes de cycle 2.

Les quatre enseignantes des classes de cycle 2, CP, CP/CE1, CE1, CE2, souhaitent accueillir leurs élèves dans leur classe et non plus dans la cour de récréation, entre 8h20 et 8h30, dès la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante signale le passage de quelques élèves retardataires le matin par la grille « cantine » sur le côté de l'école, la serrure de cette grille étant cassée, et donc ouverte. La grille donnant sur la place, qui sert au passage des livraisons pour le restaurant scolaire, étant fréquemment ouverte.

Fête de l'école.

Les parents d'élèves élus présents au conseil signalent qu'il a très peu de parents volontaires pour aider à la fête d'école, cela met en péril l'organisation et l'existence même de l'évènement. En effet seuls 4 parents volontaires se sont manifestés en dehors du comité de parents d'élèves.

Les inscriptions au barbecue représentent seulement 18 personnes, hors comité de parents d'élèves, une trentaine de personnes seront effectivement présentes.

Il est demandé une aide à la sonorisation des chants à la chorale ; en outre, des problèmes de retour de la musique sur scène par les enfants avaient été rapportés l'an dernier.

M. Milluy propose son aide au réglage de la sono présente dans la salle en fonction de ses disponibilités, il est remercié pour cela.

Les parents d'élèves préparent la décoration de la salle, M. Delevallée les remercie pour cela.

Différents stands seront placés sur le parvis de la salle Nowacki, ainsi que la buvette. Cette année, une participation de 2 € sera demandée à chaque enfant pour tous les jeux.

Mme Lefebvre se charge de l'achat des lots.

Questions et informations diverses.

Le voyage de fin d'année des CM2 organisé et offert par la municipalité, propose une activité char à voile et une visite du centre Nausicaa à Boulogne sur Mer aura lieu le lundi 2 juillet.

Comme chaque année, M. et Mme Bocquet (membre de la prévention MAIF) organisent le Junicode, en partenariat avec l'ADASAR et la gendarmerie de La Bassée, les 18 et 19 juin pour les élèves de CM1 et CM2 de Salomé, et d'autres écoles du secteur.

Ce permis se déroulera en deux temps :

1. Passage théorique du code pour sensibiliser au respect et à la connaissance du code de la route, intervention du bus de l'ADASAR
2. Intervention de la gendarmerie de la Bassée pour le passage pratique du permis cycliste sur un parcours balisé.

Cet évènement aura lieu à la salle Nowacki.

7 élèves sont intéressés par les classes bilangues proposées par le collège A. Schweitzer de La Bassée. Toutes les candidatures concernent la classe bilangue Anglais-Espagnol.

M. Delevallée remercie les parents des élèves qui quitteront l'école à la rentrée prochaine et qui se sont investis pour l'école durant toute la scolarité de leurs enfants. Sont remerciés cette année M. Milluy et Mme Pezé qui ont beaucoup œuvré pour notre école depuis de nombreuses années.

BILAN DU PROJET D'ÉCOLE 2014-2017 ET DE SON AVENANT 2017-2018

Rappel des objectifs du projet :

- Améliorer la maîtrise de la langue et la lecture compréhension.
- Favoriser les comportements citoyens.
- Favoriser l'ouverture culturelle à tous les niveaux.
- Améliorer la réussite des élèves en mathématiques

Analyse des effets obtenus :

◆ Sur les élèves

Maîtrise de la langue : La réflexion sur le fonctionnement de la langue s'améliore d'année en année (cf. évaluations de fin de niveau et le résultat de nos élèves durant l'année de 6^{ème}). La diversification des situations d'écriture (concours d'écriture, correspondance scolaire, création de livres, intervention d'un auteur...) contribue à la motivation des élèves et les met au cœur de leurs apprentissages. Les activités proposées aux élèves lors des séances d'APC favorisent également ces progrès.

Lecture compréhension : La compréhension des textes est plus fine grâce à la continuité des apprentissages et des méthodes en français (Grammaire et orthographe). La grande majorité des classes utilisent la même méthode (Faire de la grammaire, de F. Picot).

Favoriser des comportements citoyens : Le système mis en place (« clés de la réussite ») porte ses fruits. Le levier de la valorisation semble plus efficace que celui de la répression. Depuis le départ de certains élèves très perturbateurs, on note une ambiance apaisée lors des récréations notamment.

Ouverture culturelle : Toutes les classes ont pu bénéficier de sorties culturelles (Théâtre du Prato, Atelier lyrique de Tourcoing...) s'inscrivant pleinement dans le PEAC des élèves de notre école. On peut également noter une plus grande richesse du travail des élèves lors de l'exposition de fin d'année.

Améliorer la réussite des élèves en mathématiques : La mise en place d'ateliers de mathématiques par groupes de besoins a été très positives tout particulièrement pour les élèves connaissant le plus de difficultés. La poursuite de ce dispositif pour le prochain projet d'école a été décidée par toute l'équipe éducative qui se réjouit des progrès des élèves.

◆ Sur l'équipe pédagogique

Ce projet a permis à l'équipe de travailler dans la même direction avec des objectifs communs. Les résultats sont de plus en plus visibles en terme de cohérence dans les apprentissages. Le respect des progressions de cycles travaillées en équipe y est également pour beaucoup.

◆ Sur l'implication des partenaires

La municipalité est à l'écoute de nos besoins et nous a permis de mettre en œuvre notre projet en le finançant en grande partie. La réfection des locaux scolaires nous permet à présent de travailler dans d'excellentes conditions de travail. Les parents d'élèves se sont également grandement mobilisés. Leurs multiples actions nous permettent de mener à bien nos projets (classes et école). Les différents partenaires sentent un dynamisme autour de l'école et cette émulation permet à chacun de s'investir dans le but commun que nous nous sommes fixé : obtenir de chaque élève un travail à la mesure de ses capacités.

Autres conclusions :

Il nous semble très important de poursuivre en ce sens, tout cela bien évidemment pour favoriser la réussite de tous au sein de notre établissement.